



Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID : 035-213502537-20231106-2023\_11\_06\_07-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
6 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 6 novembre, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

**19 présent(e)s :** M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Katell SEVIN-RENAULT, M. Guillaume HUBERT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

**8 excusé(e)s :**

M. Pierre AVENET ayant donné pouvoir à M. Yves LE ROUX  
Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS  
Mme Séverine BUFFERAND ayant donné pouvoir à Mme Cécile BREGEON  
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à M. Guillaume HUBERT  
Mme Fabienne MONTEBAULT ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS  
Mme Leslie SALIOT ayant donné pouvoir à M. Sylvain NEVEU  
M. Grégory FONTENEAU  
Mme Laura ESNAULT

**0 absent(e)**

Secrétaires de séance : Mme Cécile MARCHAND – M. Sylvain NEVEU

Date de convocation : le 31 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023\_11\_06\_07

Nomenclature : 4111

**Modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : M. Vincent BONNISSEAU

Vu le Code Général de la fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et effectifs,

M. Vincent BONNISSEAU rappelle au conseil municipal qu'un poste de rédacteur territorial a été créé lors du conseil municipal du 25 septembre 2023 afin de répondre au grade de l'agent recruté pour occuper le poste de chargé de l'urbanisme. Il rappelle que le poste était précédemment occupé par un agent ayant le grade d'attaché territorial.

M. Vincent BONNISSEAU propose à l'assemblée délibérante la suppression d'un poste d'attaché territorial titulaire.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- adopte la suppression de poste
- modifie le tableau des effectifs en conséquence.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.

